

Convention entre l'Administration Communale de Nassogne et l'asbl-Wallonia

Dès qu'elle aura reçu l'autorisation demandée,

L'asbl Wallonia s'engage

- à digitaliser, sur place et dans les meilleurs délais, l'ensemble des Registres d'Etat-Civil de la Commune de Nassogne (en respectant les délais légaux de communicabilité et la Loi de protection de la Vie Privée, tout en s'efforçant de minimiser au maximum les nuisances dues à notre intrusion dans les locaux de l'administration)
- à indexer et mettre en forme les images ainsi obtenues, et à les rendre consultables sur le Net
- dès que les traitements de données auront été menés à bonne fin, l'administration communale de Nassogne recevra une copie intégrale des prises de vue faites en ses locaux, sous forme de DVD.

Les données ainsi obtenues ne seront pas utilisées à des fins commerciales ; la seule cotisation demandée aux usagers pour avoir accès à notre site sera une participation annuelle aux frais de fonctionnement de notre association, l'un des buts de cette dernière étant de rendre faciles d'accès et de consultation les documents indispensables aux chercheurs généalogistes.

Enfin, si la Commune dispose d'un serveur Web, les documents consultables à partir du Net pourront être placés sur ce serveur

Pour l'asbl Wallonia

Le Président

Hubert BARNICH

Pour la Commune,

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

Marc QUIRYNEN

Charles QUIRYNEN

